A Peyrignac, un communiqué de la mairie en date de ce mercredi 4 novembre 2020 :

"La mairie est ouverte sur rendez-vous, uniquement pour les actes suivants : permis de construire, déclaration de travaux et actes civils ne pouvant être différés. Pour toutes les autres questions, vous pouvez téléphoner ou envoyer un mail. Des attestations de déplacement sont disponibles à l'épicerie ainsi qu'à la boulangerie. Les employés communaux continuent de travailler dans le cadre du respect des gestes barrières. L'ensemble des établissements recevant du public communaux (ERP) sont fermés à toute utilisation (salle des fêtes, salles de réunions, gymnase....) à l'exception des assemblées délibérantes des collectivités ou de leurs groupements (communes, intercommunalités, syndicats). Les activités scolaires et périscolaires sont adaptées au nouveau protocole sanitaire .

Nous vous rappelons que tout rassemblement, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, mettant en présence de manière simultanée plus de 6 personnes, est interdit à l'exception des ERP autorisés à ouvrir, des cérémonies funéraires limitées à 30 personnes, des cérémonies publiques mentionnées par le décret du 13 septembre 1989, des marchés alimentaires.

Également, les personnes non mobiles qui rencontreraient des difficultés à effectuer des achats de première nécessité peuvent prendre contact avec la mairie afin que nous puissions leur apporter une aide dans la limite de nos possibilités.

Nous vous informons que des travaux routiers commencent sur la route de La Brousse dès ce mercredi.

Pour permettre à l'entreprise de réaliser la mise en œuvre de grave émulsion double enrobage et le revêtement bicouche de la voirie devant le cimetière communal, il est nécessaire pour des raisons de sécurité, d'interdire la circulation sur cette voie communale.

Les véhicules, à qui s'applique cette interdiction, peuvent emprunter les itinéraires de déviation définis avec l'entreprise :

A compter du 04/11/2020 et jusqu'au 09/11/2020, date prévisionnelle de fin de travaux, la circulation de tous les véhicules, excepté les riverains, les services postaux, les véhicules de secours et les transports scolaires, sera interdite dans les deux sens.

En raison de ces restrictions, la circulation sera déviée, comme suit :
- Par la route du Combal
- Par le chemin de Grande Vigne

Bibliothèque de Peyrignac :

Pour vous apporter le plus de confort et réconfort, les bénévoles de la bibliothèque, en accord avec la municipalité, ont décidé de mettre en place un service de prêt et rendu de livres, sur demande téléphonique aux heures de permanence habituelles, rappelées ci-dessous.

Ainsi il vous suffira de prendre contact avec l'une ou l'autre d'entre nous pour

1. fixer un rendez-vous
2. indiquer quel type de livres vous désirez parmi les rubriques de notre stock :
 - roman
 - roman policier
 - roman historique
 - biographie
 - roman de terroir
 - cuisine
 - nature
 - un auteur spécifique
 - un titre spécifique
 - livres ou bd jeunes lecteurs
 - autre

Nous sélectionnerons alors pour vous et vous remettrons les livres lors de notre rendez-vous, à l'entrée de la garderie, dans le respect des normes sanitaires (masque, gel).

Pour les personnes ne pouvant se déplacer nous pourrons aussi porter à domicile.

Nous espérons pouvoir ainsi satisfaire vos besoins de distraction et d'évasion en ces temps confinés.

Heures de permanence :
LUNDI 14 H 00 à 17 H 00
JEUDI 9 H 30 à 12 H 30

Restaurants de Peyrignac

Le Taravelou et le Marquee proposent des plats à emporter".

- Photo ci-jointe, source Google.